

Vaccin antiméningococcique Type B (4CMenB)

Santé publique – Fiche d'information

L'immunisation est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada.¹ Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Que sont les méningococcies?

Les méningococcies sont causées par une bactérie qui se transmet d'une personne à une autre.

La bactérie se transmet directement par voie respiratoire ou salivaire (contact face à face rapproché ou baiser), ou par l'échange de nourriture, de boisson, d'instruments de musique, de bouteilles d'eau, de cigarettes ou de toute autre chose qui a été en contact avec la bouche d'une personne atteinte de la maladie.

Les symptômes de méningococcie sont très variables et comprennent une forte fièvre d'apparition brutale, de forts maux de tête, des vomissements, une raideur au cou et une éruption cutanée. Certaines personnes deviennent très sensibles à la lumière, souffrent d'insomnie ou de confusion et, dans des cas graves, peuvent même tomber dans le coma.

Les méningococcies peuvent causer des infections graves et parfois mortelles, comme la méningite (infection des membranes qui entourent le cerveau et la moelle épinière) et la septicémie (infection généralisée), même lorsque des soins sont apportés rapidement. Les personnes qui survivent à la maladie peuvent souffrir de séquelles permanentes (dommages au cerveau, perte auditive ou perte de membres).

Les méningococcies sont la principale cause de méningite bactérienne chez les adolescents et les jeunes adultes. Parmi les différentes souches de méningococcies, le type B est le plus courant au Canada.

Qu'est-ce que le vaccin 4CMenB?

Le vaccin 4CMenB protège contre les méningococcies de type B.

Ce vaccin a été approuvé par Santé Canada pour la protection des enfants de deux mois à 25 ans.

Il ne protège pas contre les méningococcies causées par d'autres types de souches.

Le calendrier à respecter du vaccin 4CMenB dépend de l'âge de l'enfant. Deux à trois doses pourraient être requises.

Calendrier d'immunisation – vaccin 4CMenB

Âge lors du début de la série	Nombre de doses	Calendrier
De 2 à 5 mois	3	Au moins deux mois entre les deux premières doses. Troisième dose : six mois après la deuxième dose et lorsque l'enfant a au moins 12 mois.
De 6 à 11 mois	3	Au moins deux mois entre les deux premières doses. Troisième dose : deux mois après la deuxième dose et lorsque l'enfant a au moins 12 mois.
De 12 à 23 mois	2	Au moins deux mois entre les doses.
De 2 à 25 ans	2	Au moins un mois entre les doses.

Pourquoi mon enfant devrait-il recevoir le vaccin antiméningococcique Type B?

Bien que les méningococcies puissent toucher des personnes de tous âges, les enfants de moins de cinq ans sont plus à risque, en particulier ceux qui ont moins d'un an.

La vaccination contre les méningococcies de type B est le meilleur moyen de protection.

Le vaccin fonctionne en stimulant le système immunitaire de la personne vaccinée. Si la personne est infectée par des bactéries du méningocoque de type B, son système immunitaire sera généralement prêt à les détruire.

Qui devrait recevoir le vaccin 4CMenB?

Le vaccin 4CMenB est offert gratuitement dans le cadre du Programme d'immunisation du Manitoba à toutes les personnes âgées de deux mois à 25 ans :

- qui pourraient avoir été exposées à une méningococcie de type B (l'usage chez les personnes âgées de plus de 25 ans est évalué au cas par cas);

¹ Agence de la santé publique du Canada

Vaccin antiméningococcique Type B (4CMenB)

- ou qui courent un risque élevé de contracter une méningococcie en raison de troubles médicaux à risque élevé, c'est-à-dire les personnes qui :
 - o n'ont pas de rate ou ont une insuffisance au niveau de la rate (y compris l'anémie falciforme);
 - o ont un déficit en complément, properdine ou facteur D;
 - o sont atteintes du virus de l'immunodéficiência humaine (VIH).

Les parents qui choisissent de faire vacciner leur enfant contre les méningococcies de type B peuvent discuter d'immunisation avec leur fournisseur de soins de santé afin de se faire prescrire le vaccin.

Qui NE devrait PAS recevoir le vaccin 4CMenB?

Si votre enfant ou vous-même êtes allergique aux substances actives ou à tout autre ingrédient du vaccin 4CMenB.

Discutez avec votre fournisseur de soins de santé :

- si votre enfant ou vous-même avez une forte fièvre;
- si votre enfant ou vous-même êtes atteint d'hémophilie ou êtes dans un autre état qui peut ralentir la coagulation du sang, par exemple, vous prenez des anticoagulants dans le cadre d'un traitement;
- si votre enfant ou vous-même êtes allergique au latex (le capuchon de l'embout de la seringue peut contenir du latex de caoutchouc naturel);
- si votre enfant ou vous-même êtes allergique à la kanamycine (un antibiotique).

Il n'y a pas de raison de retarder la vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Si vous avez toutefois des préoccupations, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Effets secondaires possibles du vaccin 4CMenB

Les vaccins sont très sûrs. Il est beaucoup plus sûr de recevoir le vaccin que de contracter une méningococcie.

Les effets secondaires les plus courants sont de la fièvre, de la douleur, une rougeur et une enflure à l'endroit où le vaccin a été injecté.

Chez les enfants âgés de 10 ans ou moins

- La fièvre est très courante chez les jeunes enfants (dans 60 % des cas), et si le vaccin a été donné avec d'autres vaccins de routine pour les enfants. Pour diminuer la fièvre chez les enfants de moins de trois ans, on peut utiliser de l'acétaminophène (p. ex. Tylenol^{MD}) immédiatement avant et après la vaccination (quatre à six heures après la première dose).
- Voici d'autres réactions courantes : pleurs inhabituels, perte d'appétit, irritabilité, somnolence, vomissements et diarrhée.
- D'autres réactions moins courantes (chez une personne sur 100 ou moins) comprennent une forte fièvre, des convulsions (y compris des convulsions fébriles), la peau sèche, des éruptions cutanées accompagnées de démangeaisons et la pâleur.

Chez les personnes âgées de 11 ans ou plus

- Les effets secondaires les plus courants comprennent la douleur au site d'injection qui entraîne l'incapacité à accomplir ses activités quotidiennes, des douleurs musculaires et des articulations, la nausée, un malaise généralisé et un mal de tête.

Il ne faut jamais donner de l'acide acétylsalicylique (p. ex. Aspirine^{MD}) aux enfants, car cela peut causer une grave maladie du foie et du cerveau appelée syndrome de Reye.

Il est important de rester 15 minutes à la clinique après toute vaccination, car il existe la possibilité extrêmement rare d'anaphylaxie, une réaction allergique pouvant entraîner la mort. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si ces symptômes se manifestent après le départ de la clinique, **composez le 911 ou présentez-vous au service d'urgence le plus proche pour recevoir un traitement immédiat.** Cette réaction peut être traitée et se produit chez moins d'une personne vaccinée sur un million.

Signalez tout effet secondaire grave ou inattendu à un fournisseur de soins de santé.

Vaccin antiméningococcique Type B (4CMenB)

Votre dossier de protection

Veillez à ce que votre vaccinateur mette à jour votre fiche d'immunisation ou celle de vos enfants après l'administration d'un vaccin. Gardez la fiche en lieu sûr!

Tous les vaccins administrés sont notés dans la fiche d'immunisation de la personne dans le registre d'immunisation provincial. Ce registre :

- permet au fournisseur de soins de santé de savoir quels vaccins votre enfant ou vous-même avez reçus ou avez besoin de recevoir;
- peut servir à produire des fiches d'immunisation, ainsi qu'à vous avertir ou à avertir votre fournisseur de soins de santé si une immunisation a été manquée;
- permet au ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active du Manitoba et aux responsables de la santé publique de surveiller l'efficacité des vaccins pour prévenir des maladies.

La Loi sur les renseignements médicaux personnels protège vos renseignements et ceux de vos enfants. Vous pouvez demander à ce que vos renseignements médicaux personnels, ainsi que ceux de vos enfants, ne soient pas visibles pour les fournisseurs de soins de santé. Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à votre bureau de la santé publique local ou à un fournisseur de soins de santé.

Si vous avez besoin de renseignements sur les immunisations que vous ou vos enfants avez reçues, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé. Adressez-vous à votre bureau de la santé publique local pour obtenir une copie de votre fiche d'immunisation ou de celles de vos enfants.

Pour obtenir une liste des bureaux de la santé publique, rendez-vous sur la page :

www.manitoba.ca/health/publichealth/offices.fr.html.

Pour en savoir plus sur le vaccin 4CMenB :

parlez à votre fournisseur de soins de santé;

téléphonez à Health Links – Info Santé au 204 788-8200 à Winnipeg ou au 1 888 315-9257 sans frais ailleurs au Manitoba;

ou visitez les sites Web suivants :

Santé publique Manitoba

www.manitoba.ca/health/publichealth/index.fr.html

Agence de la santé publique du Canada

www.phac-aspc.gc.ca/im/index-fra.php

Veillez consulter la page Web liée aux ressources et aux feuilles de renseignements sur les vaccins pour obtenir la version la plus récente :

www.manitoba.ca/health/publichealth/cdc/div/vaccines.fr.html.